

Communiqué de presse

Journée mondiale de l'AVC le 29 octobre

Nouvelle filière AVC Valais

Sion, le 28 octobre 2019 — L'Hôpital du Valais s'associe à la Journée mondiale de l'AVC du mardi 29 octobre pour sensibiliser le public et les professionnels aux accidents vasculaires cérébraux. En novembre, une nouvelle filière cantonale de prise en charge verra le jour et le public pourra se familiariser avec plusieurs situations d'urgences, notamment les AVC, au salon Planète santé, du 14 au 17 novembre à Martigny.

L'attaque cérébrale ou accident vasculaire cérébral (AVC) frappe toutes les 30 minutes en Suisse. Un quart des victimes en meurt et un tiers reste handicapé. Une prise en charge rapide dans une unité cérébrovasculaire spécialisée diminue les séquelles et améliore le pronostic des victimes.

Nouvelle filière AVC Valais : urgence et compétences

Les derniers travaux de recherche dans le domaine des AVC confirment que la prise en charge rapide des patients reste l'élément déterminant pour minimiser l'impact de l'AVC en terme de séquelles et de mortalité. De là découle le slogan « *Time is brain* », qui signifie : le temps, c'est du cerveau. Lorsqu'un AVC survient, chaque minute compte !

Dans ce cadre, une nouvelle filière valaisanne de prise en charge des AVC a été élaborée et sera activée en novembre, en collaboration avec l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours (OCVS) et ses forces d'interventions, les services d'urgences et de neurologie du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) et du Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), en partenariat avec les hôpitaux du CHUV, HUG, Berne et de Rennaz. Elle permettra d'orienter les patients de manière adéquate en fonction de la gravité et du délai de survenue de l'AVC.

Deux éléments clés de la prise en charge aiguë des AVC ont transformé le devenir des victimes et sont aujourd'hui reconnus comme des incontournables du traitement optimal des AVC :

1. Hospitalisation en Unité cérébrovasculaire (Stroke Unit)

La Suisse bénéficie d'un réseau d'unités et de centres cérébrovasculaires certifiés avec des critères stricts pour la prise en charge de patients atteints d'AVC. L'unité cérébrovasculaire de Sion bénéficie de cette expertise depuis 2013 déjà, sous la supervision du Dr Christophe Bonvin, médecin adjoint du

service de neurologie. « *Le nombre de patients qui ont pu bénéficier de cette structure multidisciplinaire performante n'a cessé d'augmenter avec les années, plus du double depuis sa création. Les AVC constituent aujourd'hui plus de 60% des cas hospitalisés dans notre service* » indique le Dr Bonvin.

2. Recanalisation de l'artère

La problématique de presque 9 AVC sur 10 concerne une obstruction d'un vaisseau cérébral par un caillot (AVC ischémique). Deux techniques sont reconnues à ce jour pour recanaliser l'artère :

- La thrombolyse intraveineuse (TIV), qui consiste à administrer une perfusion de médicament (fibrinolyse) qui vise à « dissoudre le caillot » pour relancer la circulation cérébrale.
- Le traitement endovasculaire (TEV), ou thrombectomie mécanique, qui peut se résumer par une désobstruction de l'artère grâce à un geste technique réalisé directement dans l'artère malade. Plusieurs avancées technologiques innovantes au cours des dernières années ont permis de rendre cette procédure hautement efficace et relativement peu risquée. Ce geste hautement spécialisé, qui ne doit être appliqué que dans certaines situations particulières, est réalisé dans les centres cérébrovasculaires.

Tous les patients ne bénéficient malheureusement pas de ces deux options thérapeutiques. Mais, de manière générale, plus le traitement est administré tôt, meilleures sont les chances de récupération. Dans certains cas particuliers, les traitements de recanalisation peuvent toutefois s'avérer efficaces jusqu'à 24h après la survenue de l'AVC. Cette information essentielle ressort d'études publiées aux cours des 2 dernières années et donne de l'espoir à certains patients qui arrivent tardivement à l'hôpital. Dans ce cas, ils nécessitent une imagerie spécifique par scanner ou IRM cérébrale au préalable pour s'assurer de la viabilité du tissu cérébral. « *Depuis la création de l'Unité cérébrovasculaire, ces traitements de recanalisation ont triplé* » se réjouit le Dr Bonvin. « *C'est un projet complexe à mettre en œuvre, impliquant de nombreuses collaborations au sein de l'hôpital et à l'extérieur, mais le résultat est très gratifiant. Chaque semaine, des petits miracles se produisent, avec des améliorations parfois spectaculaires grâce à ces nouvelles thérapies. Une grand-maman qui rentre chez elle sans handicap lourd, un père de famille qui reprend son travail, autant de situations qui évitent l'exclusion sociale, professionnelle, ou un drame familial* ».

Atelier AVC et conférences au Salon valaisan de la santé

Au CERM de Martigny se tiendra du 14 au 17.11 prochain le [Salon valaisan de la Santé](#), une vitrine grand public d'information sur le monde de la santé. L'Hôpital du Valais, en partenaire majeur de ce salon, organisera plusieurs événements notamment autour du sujet des AVC.

Durant ces quatre jours, chacun pourra s'immerger dans une situation d'urgence mettant en scène la prise en charge aiguë d'un AVC et suivre plusieurs conférences.

Au programme :

- **Atelier AVC** : une immersion dans la prise en charge urgente d'une victime d'AVC, sur le stand de l'Hôpital du Valais durant tout le salon.
- **Les défis de l'AVC** (conférence, jeudi 14.11 12:00-13:00, scène C) : information sur la filière AVC, de la prise en charge urgente à la réadaptation personnalisée avec Dr Christophe Bonvin, Hôpital du Valais – Dr Andreas Mühl, CRR et Prof. Friedhelm Hummel, EPFL
- **AVC : comment agir ?** (conférence , dimanche 17.11 14:00-15:00, scène C) : information sur les gestes quotidiens et surveillances pour prévenir et minimiser les risques d'AVC (Dr Christophe Bonvin, Hôpital du Valais)

Mémorisez les principaux symptômes et réagissez rapidement!

Les signes d'alerte ci-après évoquent une attaque cérébrale même s'ils disparaissent en quelques minutes. Ils sont à prendre au sérieux et nécessitent une hospitalisation en urgence :

- **Soudain affaiblissement, paralysie ou troubles sensitifs**, le plus souvent d'un seul côté du corps (visage, bras ou jambe)
- **Troubles de la vue** (parfois d'un œil ou un côté seulement) ou **vision double**
- **Difficultés à parler, comprendre ou articuler**
- **Vertiges intenses, persistants** avec trouble de l'équilibre
- **Maux de tête violents, brutaux**, associés à des troubles neurologiques

En présence de l'un de ces symptômes, composez immédiatement le **numéro d'urgence 144**. Demandez un transfert dans un hôpital équipé d'une Stroke Unit, spécialisée dans le traitement aigu des AVC.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à :

Dr Christophe Bonvin, médecin responsable de l'Unité cérébrovasculaire du Valais, Service de neurologie du Centre Hospitalier du Valais Romand,
T 027 603 18 44, christophe.bonvin@hopitalvs.ch

Annexe :

- photo du Dr Bonvin

Liens utiles :

www.planetesante.ch/salon

www.attaquocerebrale.ch

www.worldstrokecampaign.org